



université PARIS-SACLAY



INFORMATIONS PRATIQUES

Accompagnement au handicap

Quelle que soit la nature de votre handicap (moteur, cognitif, psychique, sensoriel, maladie chronique ou invalidante) et quelle qu'en soit la durée, vous pouvez bénéficier d'aménagements durant vos études ou le passage de vos examens.

> En savoir plus

Tarifs et financement

Consultez la grille tarifaire 2024-2025 et les différents mécanismes de financement possibles. Que vous soyez salarié-e, demandeur-se d'emploi ou encore non salarié-e (femme ou homme au foyer, artisan, artiste ou exerçant une profession libérale), vous pouvez reprendre des études pour faire évoluer votre carrière, changer d'emploi, vous réinsérer dans un emploi ou même pour des raisons plus personnelles.

> En savoir plus

Les stages

Les stagiaires de la formation professionnelle continue ne sont pas soumis aux mêmes dispositions réglementaires que les étudiants en formation initiale : la convention de stage « étudiant » ne peut être utilisée.

> En savoir plus